



**700, place Leigh-Capreol
Services administratifs
Dorval (Québec)
H4Y 1G7**

Le 21 mai 2019

ADDENDA 001 À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

Objet: Demande de propositions T3033-180060 – Addenda 001
Service d'administration, d'exploitation et d'entretien de l'aéroport de Hâvre-Saint-Pierre

Suite à la Demande de propositions mentionnée en rubrique, cet addenda 001 est émis pour informer les soumissionnaires potentiels des questions soulevées et des réponses tel qu'indiquée à l'annexe A-1 ci-joint.

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent addenda.

Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en signant au bas de cet avis et joindre cet addenda à la soumission qu'ils présenteront.

Sauf indication contraire, les modalités de la Demande de propositions T3033-180060 demeurent les mêmes.

Hélène Lewis
Agente principale du matériel et des marchés
Services des marchés et du matériel
Transports Canada
Téléphone : 514-208-5342
Télécopieur : 514-633-2925
Courriel : helene.lewis@tc.gc.ca

ACCUSÉ RÉCEPTION – ADDENDA 001

Nom de la compagnie : _____

Signature : _____

Canada

ANNEXE A-1

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question no 1 :

Est-ce que le déneigement doit être effectué la fin de semaine, même s'il n'y a pas de vols cédulés réguliers de passagers?

Réponse no 1 :

En cas de besoin, oui. Comme mentionné à l'Annexe C – Devis technique, les demandes d'évacuations médicales (MEDEVAC) surviennent régulièrement en dehors des heures normales de travail des employés, le soir et les fins de semaine. Les employés doivent suivre la météo et déneiger les installations, conformément au Plan de déneigement de l'aéroport (dès qu'il y a une accumulation de 2.5 cm de neige au sol), afin de permettre en tout temps l'arrivée de MEDEVAC.

Question no 2 :

Il n'y a pas de décéléromètre de secours à l'aéroport. Est-ce que Transports Canada pourrait fournir un décéléromètre de secours qui pourrait être utilisé en cas de bris du décéléromètre existant?

Réponse no 2 :

Transports Canada regardera la possibilité d'acheter un décéléromètre de secours. L'équipement pourrait être conservé au bureau régional de Transports Canada à Dorval et calibré annuellement. En cas de besoin à un aéroport exploité par Transports Canada, le décéléromètre pourrait être acheminé rapidement.

Question no 3 :

Quels sont les projets d'amélioration aux installations prévus pour les 5 prochaines années?

Réponse no 3 :

Conditionnellement à l'obtention des crédits nécessaires, voici les projets prévus pour les 5 prochaines années :

1. Remplacement de la barrière automatique (travaux prévus juin 2019)
2. Mise aux normes du garage et des installations connexes. Dans le cadre de ce projet, les travaux projetés sont :
 - Remplacer revêtement extérieur
 - Réparer toiture
 - Nouvelles fenêtres
 - Repeindre plancher de béton
 - Remplacer escalier
 - Nouvelle gouttière et tuyau de descente
 - Rénover salle de bain
 - Repeindre plancher de mezzanine
 - Nouveaux luminaires au LED

- Nouvel échangeur d'air
 - Nouvelles plinthes chauffantes
 - Nouveau chauffe-eau
 - Remplacer interrupteurs et prises électriques
 - Nouveau système de détection de CO²
 - Nouveau système de ventilation
 - Nouvelle vanne principale d'eau
3. Remplacement partiel à la clôture de périmètre (partie Est)
4. Mise aux normes de l'aérogare. Dans le cadre de ce projet, les travaux projetés sont :
- Nouveau revêtement extérieur
 - Nouvelle toiture
 - Nouvelles fenêtres
 - Nouveaux comptoirs mobiles
 - Nouveau convoyeur à bagages à rouleaux
 - Nouvelle porte à enroulement
 - Nouvelles gouttières
 - Nouvelles persiennes de ventilation
 - Nouvelles portes
 - Nouveaux bancs de salle d'attente des passagers
 - Nouvelles dalles de plafond et éclairage
 - Nouvelles tuiles de plancher
 - Nouveaux accessoires de salles de bain
 - Nouveau réservoir d'eau
 - Nouvel échangeur d'air

Question no 4 :

Est-ce que les employés doivent porter un uniforme?

Réponse no 4 :

Mise à part la veste de sécurité que les employés doivent porter en tout temps pour circuler du côté piste, et l'équipement de protection individuelle (ÉPI) lorsque requis, il n'y a pas d'uniforme spécifique.

Question no 5 :

Qu'est-ce que le FEC (Field Electrical Center) alimente?

Réponse no 5 :

Le FEC alimente la piste, le tablier et le garage. L'aérogare n'est pas alimentée par le FEC, mais une génératrice portable est utilisée pour alimenter l'aérogare.

Question no 6 :

Quelle est la quantité du puits? Combien de fois est-ce que la vidange est faite?

Réponse no 6 :

Le puits est de 30 000L. L'Entrepreneur est responsable de faire la vidange 1 fois aux 2 ans.

Question no 7 :

À quand remonte la dernière réfection de piste?

Réponse no 7 :

Les lumières de piste ont été remplacées et la piste a été repavée à l'été 2015.

Question no 8 :

Quels sont les systèmes d'aide à la navigation?

Réponse no 8 :

NDB YGV: Radiophare non directionnel. Coordonnées : 501552.97N / 0633954.63W, 1.9NM vers le seuil de la piste 08, fréquence 344, élévation 80 ASL (31 AGL + terrain 49 ASL).

DME IGV : Équipement de mesure de distance. Coordonnées : 501713N / 0633546W, fréquence 109.3, channel 30X, élévation 177 ASL.

LOC IGV : Radiophare d'alignement de piste. Coordonnées de l'antenne : 501713.19N / 0633544.51W, fréquence 109.3, élévation de l'antenne 168 ASL.

La surveillance et l'entretien électronique des aides à la navigation, ainsi que l'entretien physique des bâtiments est sous la responsabilité de NAV Canada. Le personnel de l'aéroport effectue le déneigement et l'entretien paysager du radiophare d'alignement de piste, selon une entente entre NAV Canada et Transports Canada.

De plus, l'aéroport possède trois approches aux instruments; 2 RNAV et 1 NDB.

Il est à noter que le LOC IGV n'est plus fonctionnel et qu'il sera démantelé par NAV Canada en 2019.

Question no 9 :

Est-ce qu'un Plan de gestion de l'aire de trafic existe pour le marquage du tablier?

Réponse no 9 :

Oui, un plan de gestion de l'aire de trafic de l'aéroport a été conçu en 2018. Ce document sera revu et mise à jour chaque année par Transports Canada.

AUSSI, LE CHANGEMENT SUIVANT S'APPLIQUE : ANNEXE C - DEVIS TECHNIQUE, PAGE 4

**RETIRER : COÛTS D'OPÉRATION APPROXIMATIFS CONNUS
ÉLECTRICITÉ 2018 COÛT : 31 116 \$**

**AJOUTER : COÛTS D'OPÉRATION APPROXIMATIFS CONNUS
ÉLECTRICITÉ 2018 COÛT : 37 116 \$**